



## JUSTICE POUR GERALDINE CHACÓN, MILITANTE DES DROITS HUMAINS AU VENEZUELA

Pétition adressée au Procureur général  
de la République bolivarienne du  
Venezuela

À envoyer à

Amnesty International France  
76, boulevard de la Villette  
75940 Paris Cedex 19



Monsieur le Procureur général de la République,

En février 2018, Géraldine Chacón a été arrêtée sans mandat, puis détenue pendant 4 mois dans des conditions indignes, uniquement en raison de son travail pacifique auprès de jeunes de quartiers défavorisés de Caracas.

Même si elle a bénéficié d'une libération conditionnelle en juin 2018, elle ne peut pas quitter le pays et elle pourrait à nouveau être arrêtée à tout moment, sans aucune raison. Elle est victime de manœuvre d'intimidation uniquement pour avoir promu les droits humains au sein d'une organisation locale. Cette jeune femme passionnée et active, est réduite au silence.

Je vous demande instamment de classer officiellement et sans suite la procédure engagée contre Geraldine Chacón et de lui accorder une liberté sans condition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération,

|    | NOM, PRÉNOM | VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL* | SIGNATURE |
|----|-------------|---------------------------------|-----------|
| 1  |             |                                 |           |
| 2  |             |                                 |           |
| 3  |             |                                 |           |
| 4  |             |                                 |           |
| 5  |             |                                 |           |
| 6  |             |                                 |           |
| 7  |             |                                 |           |
| 8  |             |                                 |           |
| 9  |             |                                 |           |
| 10 |             |                                 |           |

\* en donnant votre adresse courriel vous acceptez de recevoir des informations de la part d'Amnesty International France. Si vous ne le souhaitez pas merci d'indiquer seulement votre ville et code postal. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.